



RESPONSABLE DE RAYON

Niveau IV (niveau BAC)

Les objectifs de formation

Animer le point de vente :

mobiliser les moyens humains et matériels pour approvisionner le rayon et le point de vente...

Gérer le point de vente : aborder les méthodes de management pour fédérer l'équipe afin d'atteindre les objectifs...

Exercer son métier dans plusieurs types de surfaces commerciales :

- Grandes et Moyennes surfaces alimentaires ou non alimentaires
- Négoces inter entreprises
- Hard discounts
- Magasins spécialisés (sport, bricolage...)
- Grossistes...

Qu'est-ce qu'un Titre Professionnel ?

Il s'agit d'une certification professionnelle délivrée par le Ministère chargé de l'Emploi.

Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités inerrantes au métier.

Niveau et qualités requises :

Être titulaire d'un CAP / BEP ou d'un niveau III

Être motivé par une activité commerciale, avoir le sens de la communication et des contacts humains et savoir faire preuve d'initiative.

Durée et modalité de la formation :

Le calendrier de formation prévoit **455 heures sur 13 mois**, à raison d'une semaine de formation par mois

La formation est accessible en alternance par le biais : **du Contrat d'Apprentissage**

Rémunération des apprentis en % du SMIC

Tranche d'âge	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Moins de 18 ans	27%	39%	55%
18 - 20 ans	43%	51%	67%
21 ans et plus	53%	61%	78%

La certification est également envisageable pour les personnes déjà salariées en ayant recours au : **CIF, CPF, Plan de Formation.**

CONTENU DE LA FORMATION :

Le Titre Professionnel Responsable de Rayon se compose de 2 certificats de compétences professionnelles (CCP) pouvant être acquis en totalité ou indépendamment :

1

CCP 1

Développer l'efficacité commerciale dans un environnement omnicanal

MODULE 1 : Gérer l'approvisionnement de l'espace de vente

MODULE 2 : Réaliser le merchandising

MODULE 3 : Développer les ventes en prenant en compte le parcours d'achat du client

MODULE 4 : Analyser les objectifs commerciaux, les indicateurs de performances de l'espace et proposer des ajustements à sa hiérarchie

2

CCP 2

Animer l'équipe d'un espace de vente

MODULE 5 : Organiser l'activité de l'équipe et s'assurer de la réalisation des différentes tâches attribuées

MODULE 6 : Contribuer à l'intégration de nouveaux membres de l'équipe et à la formation de l'équipe

MODULE 7 : Mobiliser les membres de l'équipe au quotidien

Validation du Titre :

Le Titre Professionnel Responsable de Rayon de niveau IV est délivré par le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité au candidat issu d'un parcours de formation continueW qui a satisfait aux évaluations suivantes :

Évaluation d'un projet réalisé en amont de la session présenté sous forme de diaporama

Évaluation et entretien en cours de formation

Évaluation et entretien par rapport au dossier professionnel

L'épreuve de synthèse en forme de mise en situation professionnelle en présence d'un jury de professionnels

L'entretien final avec le jury de professionnels

05 53 63 56 66

mfr.laforce@mfr.asso.fr

mfr-du-bergeracois.com



[mfrlaforce](https://www.facebook.com/mfrlaforce)

MFR du Bergeracois - Route de Picou - BP 12 - 24 130 La Force